

Année 2019 2020
Mardi 28 Avril 2020

Communiqué
de presse

Syndicat Indépendant des Personnels
de Direction de l'Éducation Nationale

Premières annonces sur la reprise en établissement

Indépendance & Direction-FO attentif aux déclarations du premier ministre prend acte du plan annoncé concernant la réouverture des collèges et lycées. Le principe général de progressivité du déconfinement qui a été énoncé s'applique aux établissements scolaires.

Le maintien de la fermeture des lycées jusqu'en juin au moins procède de la sagesse pour éviter des risques sanitaires trop importants au regard du gain pédagogique et des enjeux économiques.

Cependant le contexte pédagogique impose d'arrêter de tergiverser pour le mois de juin de façon à permettre aux lycées d'inscrire une politique de suivi des élèves dans une certaine continuité

La décision de surseoir à la réouverture des lycées relève également du bon sens puisqu'il était illusoire que toutes les conditions puissent être remplies pour un accueil des lycéens à partir du 18 mai. Or, les contraintes d'organisation matérielles, humaines, pédagogiques demeurent pour les collèges qui eux devraient rouvrir pour le 18 mai dans les départements identifiés

Les raisons qui président à cette différence entre collèges et lycée méritent d'être explicitées, ainsi que celles pour lesquelles les quatrièmes et troisièmes ne sont pas évoqués.

Indépendance & Direction-FO rappelle qu'en la matière nous voulons la réunion d'une commission de validation des conditions de réouverture incluant la présence des agents des collectivités pour la mise en œuvre du protocole sanitaire dans chaque établissement avant l'accueil des élèves dans l'EPL, avec présence impérative de représentants de la collectivité territoriale (autre qu'un agent de l'EPL) afin d'émettre un avis sur la réouverture.

Cette réouverture différenciée par territoires et selon des critères de niveau de contamination départementale à définir pose la question des objectifs poursuivis et des publics ciblés, et plus largement du caractère national de l'éducation. Il serait inéquitable que certains élèves puissent avancer sur le programme, et d'autres non.

Compte tenu de ces annonces, **Indépendance & Direction-FO** considère que la reprise effective des cours doit se faire en septembre prochain pour les collégiens et lycéens. Les semaines à venir pourraient être utilisées pour le soutien des plus fragiles, pour l'orientation et pour l'affectation, pour les inscriptions et les impondérables administratifs de fin d'année et de préparation de la rentrée.

Il est également nécessaire que la période qui reste permette la création de groupes de travail nationaux et académiques pour préparer les conditions de la rentrée 2020 et sa réussite afin d'associer les acteurs de terrain.

A cette date il est urgent qu'un cadrage sous forme de circulaires officielles soit apporté sur l'organisation précise des examens et des modalités d'orientation en particulier pour le post 3ème et le post seconde en tenant compte des contraintes fortes de fonctionnement pédagogique en distanciel.

Le Secrétariat National 